2012-UNAT-247, Mushema

Décisions du TANU ou du TCNU

UNAT a considéré l’appel du Secrétaire général. Unat a jugé que, en l'espèce, UNDT n'avait enregistré aucune raison de juger qu'il s'agissait en effet d'un cas exceptionnel, justifiant une attribution supérieure à deux ans de salaire de base nette. Unat a jugé que l'attribution d'un salaire total payable entre la séparation et la date du jugement de l'UND avait été lourde d'ambiguïté et d'incertitude, car le membre du personnel aurait pu être séparé du service pour d'autres motifs non disciplinaires. Unat a jugé qu'il serait adéquat, juste et raisonnable d'accorder une compensation au lieu de réintégration d'un montant égal à un salaire net de base d'un an. Unis a confirmé l'appel en partie et a annulé le jugement UND en partie pour réduire le quantum de compensation au lieu de réintégration.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a contesté la décision de résilier sa nomination pour faute. UNDT a constaté que les faits sur lesquels la mesure disciplinaire étaient fondées avaient été établies en relation avec le non-détection du demandeur à détecter un des 704 cartons à huile semi-vides / vides dans l'entrepôt pendant l'inventaire physique régulier. UNDT a cependant constaté que les faits établis ne constituaient pas une faute au sens de l'ancienne règle du personnel 110. 3, et que la pénalité de séparation du service était disproportionnée et injustifiée. UNDT a constaté que le demandeur était injustement licencié. UNDT a ordonné l'annulation de la décision administrative de résilier la nomination du demandeur, sa réintégration et sa rémunération pour perte de revenus à partir de la date de sa séparation du service à la date de sa réintégration. Dans l'alternative, UNDT a attribué une compensation pour la perte de bénéfices de la date de sa séparation du service à la date du jugement de l'UND. Undt a en outre accordé une rémunération au montant du salaire de base net de six mois en vigueur au moment de son licenciement pour les irrégularités procédurales pendant l'enquête et le processus disciplinaire.

Principe(s) Juridique(s)

En vertu de l'article 10 de la loi UNDT, où UNT annule la décision administrative contestée de résiliation, elle doit nécessairement fixer une rémunération au lieu de l'annulation ou de la performance spécifique. La loi UNDT ne fournit aucune directive en matière de détermination du quantum de compensation; Cependant, les éléments qui peuvent être pris en compte sont, entre autres, la nature et le niveau du poste autrefois occupé par le membre du personnel (c'est-à-dire, continu, provisoire, terme fixe), le temps restant et les chances de renouvellement. Il faut également considérer que la limite de salaire de base nette de deux ans sur la rémunération imposée par la loi UNDT constitue un montant maximal, en règle générale avec des exceptions et, en tant que tel, ne peut pas être la moyenne de la rémunération à la place établie par le tribunal.

Résultat

Appel accordé en partie

Applicants/Appellants

Mushema

Entité

PAM

Numéros d'Affaires

2011-266

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

6 mai 2014

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Compensation
Indemnité compensatoire
Questions disciplinaires / fautes professionnelles
Licenciement/séparation
Cessation de service
Résiliation de l'engagement (voir aussi, Résiliation de l'engagement)
Licenciement (de nomination)
Sanction disciplinaire

Droit Applicable

Ancien Règlement du personnel

- Disposition 110.3(vii)

TCNU Statut

- Article 10.5(b)

Jugements Connexes

UNDT/2011/162